

n'a pas été mentionné. Dans son introduction, le ministre chargé de l'habitation n'a fait que tourner autour du problème que je tiens à signaler.

Le ministre a déclaré que la véritable crise du logement au Canada est centrée sur les difficultés qu'éprouvent les Canadiens à revenu modeste. On est parvenu à cette conclusion dans le rapport spécial sur le logement rédigé par M. Howard Grafftey, ancien député qui a suivi de très près le travail du député de Trinity en parcourant le pays pour s'informer sur place de cette crise du logement.

D'après le rapport de M. Grafftey, la portée réelle de la crise, qui déborde maintenant sur les classes moyennes, résulte d'une tragique négligence à l'endroit des groupes disposant de revenus modestes. J'aimerais parler très brièvement d'une autre catégorie de Canadiens dont on n'a presque pas fait état dans l'ensemble des discussions et des réflexions. Je veux parler des Canadiens qui n'ont pas de revenu.

Le ministre chargé de l'habitation était autrefois le porte-parole de cette catégorie de citoyens. En fait, il était devenu celui de l'opposition, pour exprimer la négligence du gouvernement dans de nombreux domaines d'activité touchant le problème des Indiens et des Métis au Canada, à telle enseigne que le premier ministre (M. Trudeau) l'a critiqué publiquement. J'aurais pensé qu'en soulignant le problème de ceux qui disposent de revenus modestes, le ministre en aurait profité pour faire un pas de plus et mentionner cet aspect vraiment grave de l'habitation au Canada, en ce qui concerne cette importante catégorie de Canadiens d'ascendance indienne.

Un grand nombre d'Indiens et de Métis ne disposent d'aucun revenu. Résultat: leurs conditions de logement dans de nombreuses régions du Canada peuvent seulement être qualifiées d'inhumaines. Lorsque le premier ministre a mentionné, il y a quelques semaines, qu'il n'y avait pas, selon lui, de crise du logement, il ne parlait certes pas au nom de cette catégorie de Canadiens qui n'ont pas de revenus. Ce n'est pas comme si le gouvernement n'avait pas du tout tenu compte ou avait fait fi de ce problème social important. Depuis même la fin des années 50 des programmes d'urgence destinés aux Indiens, aux Esquimaux et aux Métis ont été mis en œuvre dans les régions septentrionales du Canada. L'an dernier, l'ancien ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a perfectionné ce programme de construction domiciliaire pour l'adapter à la conjoncture issue de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Ce programme existe toujours et il est

géré exclusivement par le gouvernement fédéral.

A propos des problèmes de logement des Indiens, surtout dans les zones non urbaines, on constate, lorsqu'on parcourt le Canada, que le programme s'annonce bien surtout dans les réserves indiennes. Cependant, une nouvelle dimension est venue s'ajouter à ce groupe spécial dépourvu de revenu. C'est le résultat du processus d'urbanisation. D'après une étude récente, 10,000 Indiens et Métis sont venus s'installer à Winnipeg entre 1960 et 1966. On peut facilement se faire une idée du problème lorsqu'on observe les régions de Point Douglas et de Notre-Dame. Elles comptent désormais parmi les pires régions de taudis du Canada.

Nous parlons des problèmes généraux de pollution, de congestion, de loisirs insuffisants, d'aliénation sociale et de l'inertie sociale, qui affectent ces collectivités. C'est difficilement ainsi que l'on décrirait la situation que l'on constate dans ces quartiers en expansion de Winnipeg, à la suite de cette immigration massive d'Indiens et de Métis vers les centres urbains. On n'y constate pas seulement l'aliénation sociale et l'inertie, mais les insectes y pullulent, les taudis voisinent avec les édifices condamnés pour cause de maladie. On ne saurait probablement trouver rien de pire au Canada. Cela s'explique en grande partie parce qu'on a forcé ces gens à occuper les pires logements—édifices condamnés ou qu'on aurait dû condamner dès le début du siècle.

• (6.20 p.m.)

J'en parlerai très brièvement, maintenant car personne n'a discuté de ce problème. Le ministre n'en a pas soufflé mot dans son exorde. Il me semble que c'est un des problèmes les plus urgents que nous ayons à envisager en ce moment. Pour le résoudre, il faudra couper court à la bureaucratie. C'est ce qu'ont affirmé un grand nombre de ceux qui ont pris la parole au cours du débat. En effet, il faut jusqu'à 52 transactions avant de pouvoir faire démarrer un programme de logement. Il ne faut plus que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral se renvoient la balle. Il faut accepter des procédures extraordinaires comme celles qui ont été adoptées par le Nord du Canada, dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où le gouvernement fédéral s'est chargé presque seul de résoudre la situation critique des logements des indigènes dans cette région du pays.

J'espère que le ministre—vu ses antécédents dans ce domaine, en raison de ses connaissances, et aussi des critiques qu'il a formulées contre les activités ou l'absence